

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AOÛT 2008

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Membres présents : 10

Excusés : Frédérique CHOIRAL, Didier CHÊNE, Richard FONTAINE, Nicolas HELENE, Pascal PONCET.

Secrétaire de séance : Dominique BOISIER

Dossier SILA , Permis de construire :

Le Conseil Municipal examine le dossier de permis de construire déposé par le SILA, pour la construction d'une unité de dépollution, il émet un avis favorable.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport fait par le Commissaire enquêteur, suite à l'enquête publique qui a eu lieu sur la Commune du 30 Juin au 17 juillet, pour délimiter les parcelles qui seront frappées d'une occupation temporaire et d'une servitude de passage (pour la canalisation du collecteur principal de transport des eaux usées). Le Commissaire enquêteur émet un avis favorable à l'établissement de ces servitudes.

Au sujet de cette U.D.E.P des Usses, une réunion publique aura lieu, le jeudi 04 Septembre, 20 heures, dans la salle polyvalente.

Droit de préemption urbain :

Monsieur le Maire expose que le propriétaire des parcelles A 187 et A 1655 souhaite instaurer dans son ensemble immobilier une copropriété, et vendre une partie de ses biens.

Une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) a été envoyée à la Commune, qui doit décider si elle usera ou non de son droit de préemption.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par huit voix pour et deux abstentions, Décide de ne pas user de son droit de préemption, pour la partie des parcelles A 187 et A 1655, désignée comme le lot numéro quatre (à créer) dans la note jointe à la DIA, et réaffirme que cette renonciation ne vaut que pour le lot quatre.

Passage en zone 30 de la traversée du chef Lieu :

Monsieur le Maire fait part du projet établi par le Cabinet LONGERAY, pour le marché de maîtrise d'œuvre du passage en zone 30 de la traversée du chef lieu, ce dossier sera examiné lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Demande d'honorariat aux anciens Maires-Adjoints :

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la possibilité de demander auprès de Monsieur le Préfet, l'honorariat pour les anciens Maires-Adjoints ayant exercé leurs fonctions pendant au moins 18 ans et comprenant un mandat de

Maire ou d'Adjoint. Le Conseil Municipal souhaite que cet honorariat soit demandé pour six anciens Maires-Adjoints.

Coupes de bois 2009 :

Monsieur le Maire fait part de la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2009, suivant le tableau ci-après.

Série	Parcelle	Année de Passage	Proposition De l'ONF	Volume Présumé (m3)	Estimation en €	Destination
U	2	2009	CA09	50 m3	200	Cession amiable

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ; approuve cette proposition.

Dossier PLU de CHOISY :

Le Conseil Municipal examine le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de CHOISY, et après en avoir délibéré émet à un avis favorable.

Convention avec l'assemblée des Pays de Savoie :

Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal, du projet de convention qui peut être passé entre la Commune et l'Assemblée des Pays de Savoie, pour bénéficier des services offerts par Savoie-biblio, bibliothèque départementale de prêt de Savoie et Haute-Savoie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité; approuve la convention, et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Questions diverses :

Commission urbanisme : En ce qui concerne l'urbanisation de la zone 1AUV1 à Champ derrière, une réunion aura lieu prochainement avec les propriétaires des parcelles concernées.

Déclaration préalable de Monsieur Yvan NICOLAS, pour la construction d'un abri terrasse, la commission urbanisme a émis un avis favorable.

Commission scolaire, petite enfance : L'école accueillera à la rentrée prochaine, 71 enfants. (24 en maternelle, 22 moyens et 25 grands). Un ordinateur pour la Directrice sera prochainement acheté.

Le Conseil Municipal accepte de payer la somme de 37.02 € pour la mise à disposition d'un maître E, pour l'année scolaire 2007-2008.

Commission vie associative : Un vide grenier sera organisé sur la Commune, le Dimanche 14 Septembre 2008, place du village.

La journée du patrimoine (21 Septembre) sera clôturée par un concert d'harmonium à l'église.

L'inauguration de l'aire multisports aura lieu Samedi 11 Novembre, en présence de Monsieur Bernard ACCOYER.

Commission travaux : Des barrières de sécurité vont être installées le long de la propriété de Monsieur GHENO, le devis proposé par la Société SOMARO est accepté, pour un montant de 6243.12 € TTC.

En matière de sécurité, dans l'attente du passage en zone 30 de la traversée du Chef Lieu, le Conseil Municipal décide de faire poser des plots (passage entre l'église et la maison Albertin), pour matérialiser un cheminement piétonnier.

Affiché le 22 Août 2008

Le Maire,
Marcel MUGNIER-POLLET